

RCS : ALBI
Code greffe : 8101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

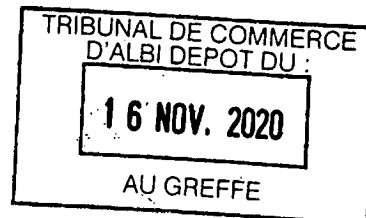
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00455
Numéro SIREN : 815 081 385
Nom ou dénomination : A2CM TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 3321

A2CM TRANSPORTS

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : ZA Garrigue Longues
81600 MONTANS
RCS ALBI 815 081 385



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 22 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, et le vingt-deux octobre à 15 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Michaël CROUZET préside la séance en sa qualité de président,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 2.000 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

YC on

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer **sur l'ordre du jour suivant** :

- **Agrément de Monsieur Didier CROUZET en qualité de nouvel associé ;**
- **Démission de Monsieur Yannick CROUZET de ses fonctions de Directeur Général ;**
- **Pouvoirs à donner.**

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale autorise la cession de 1.000 actions appartenant à Monsieur Yannick CROUZET au profit de Monsieur Didier CROUZET et décide d'agréer Monsieur Didier CROUZET, né le 2 septembre 1956 à MONTANS (81) demeurant à MONTANS (81600) Saint Martin du Taur, en qualité de nouvel associé de la société.

L'assemblée générale dispense l'associé cédant d'effectuer les formalités prévues à l'article 11 des statuts de notre société, et donne tous pouvoirs au Président, à l'effet d'intervenir à l'acte de cession, pour déclarer la cession valablement signifiée et se faire remettre un exemplaire original de l'acte dûment enregistré, contre remise d'un récépissé de dépôt.

YC Cn

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Yannick CROUZET de ses fonctions de Directeur Général et décide que ses fonctions seront attribuées au Président, Monsieur Michaël CROUZET, lequel conservera les mêmes conditions de rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

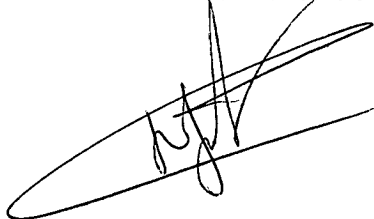
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présents à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents.

Monsieur Michaël CROUZET

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Monsieur Yannick CROUZET

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke.